

Dans ce numéro

Activités de l'AAFC.....	2
<i>Après les accusations délirantes portées contre lui, le président de l'Association d'amitié franco-coréenne retrouve son honneur.....</i>	<i>2</i>
<i>Manifestation à Paris pour la paix en Corée.....</i>	<i>2</i>
<i>L'AAFC rejoint le Collectif national des marches pour la Paix.....</i>	<i>3</i>
<i>Assemblée générale 2022 de l'AAFC : cap sur de nouvelles coopérations, pour la paix, l'amitié et la solidarité.....</i>	<i>3</i>
En Corée.....	5
<i>La Corée lourdement frappée par des inondations exceptionnelles.....</i>	<i>5</i>
<i>Catastrophe d'Itaewon : la Corée secourt ses blessés et pleure ses morts.....</i>	<i>5</i>
Relations inter-coréennes.....	6
<i>Il y a 50 ans : la signature du communiqué conjoint Nord-Sud.....</i>	<i>6</i>
<i>Triste anniversaire pour la déclaration inter-coréenne du 4 octobre 2007.....</i>	<i>7</i>
La Corée et le monde.....	8
<i>Vers un axe Moscou-Pékin-Pyongyang ?.....</i>	<i>8</i>
<i>« Est-il temps d'accepter la Corée du Nord comme une puissance nucléaire ? ».....</i>	<i>9</i>
Sciences et culture.....	10
<i>Le Coréen américain June Huh a reçu la médaille Fields.....</i>	<i>10</i>
<i>Le jour de l'alphabet coréen.....</i>	<i>10</i>
Adhérer à l'AAFC.....	12



Les participants du camp des jeunes de Mangyongdae visitent le mont Ryongak en automne (photo : www.naenara.com.kp)

Urgence : apprendre à lire le réel !

La RPD de Corée et l'arme nucléaire

Éditorial de Robert Charvin, président d'honneur de l'Association d'amitié franco-coréenne

Les princes qui nous gouvernent ne cessent d'étonner. Particulièrement dans le domaine des relations internationales.

Seuls les États-Unis échappent à toute critique : ils incarnent le Bien et ne manquent pas d'« influenceurs » pour nous persuader que les Américains sont les champions du maintien de la paix, grâce à un budget militaire dix fois supérieur à celui de la Russie et des armes nucléaires à nulles autres pareilles.

Par contre, la RPD Corée, victime d'un embargo depuis 70 ans, menacerait le monde avec quelques missiles qui lui sont bien utiles pour garantir sa souveraineté, elle qui a été victime d'une agression dévastatrice dans les années 1950. Comme en plein Moyen-Âge, elle incarnerait le diable en s'alignant très modestement sur la politique des Grands pour sauvegarder sa souveraineté !

De Gaulle a pourtant été très applaudi pour avoir permis à la France d'acquérir l'arme atomique afin de garantir l'indépendance de la France, au prix de la pollution de Mururoa et des Polynésiens, pendant que la société Alstom fournissait à Israël sa bombe contre le monde arabe !

La Corée du Sud, vassale des États-Unis, refuse le dialogue, multipliant les manœuvres militaires à proximité des côtes nord-coréennes.

Le Japon, toujours méprisant pour ses ex-colonisés, dont le passé militariste atteste de son présent, gouverné par un parti proche de la mafia locale, est systématiquement hostile à la Corée du Nord.

La RPDC souhaite avant tout conserver sa voie de développement basée sur ses propres moyens : ce chemin a plus d'avenir que le mondialisation forcée et la subordination aux firmes transnationales.

À l'évidence, le plus souhaitable est un désarmement nucléaire général, englobant toutes les grandes puissances, y compris la France, comme le voulait l'« Appel de Stockholm » en 1947 lorsqu'il était encore réaliste de se débarrasser de l'arme atomique !

Plus près de nous, en novembre 2016, le Comité des Nations unies chargé du désarmement a voté une résolution en faveur de la dénucléarisation du monde. La France, comme les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, Israël... au total 38 États ont voté contre

(la Chine s'est abstenue) toute négociation sur la question. La RPDC a voté pour, faisant la démonstration qu'elle est prête à renoncer à l'arme nucléaire, si un traité de paix avec les États-Unis garantissant sa sécurité était conclu !

Paris comme Washington non seulement ne renoncent pas au nucléaire militaire, mais osent dénoncer sans complexe l'armement des autres qui n'est qu'un « rattrapage » ! L'Occident finira-t-il de s'inventer des ennemis improbables pour pérenniser son hégémonie ?

Il serait temps de ne plus croire au « marronnier » coréen dont les médias nous abreuvent depuis des décennies, sans considération pour le contradictoire.

Il est urgent pour tous, y compris pour ceux qui nous sont proches, de regarder en face les mutations qui se développent dans le monde, notamment en Asie, pour nous débarrasser d'un occidentalisme pathologique.

Activités de l'AAFC

Après les accusations délirantes portées contre lui, le président de l'Association d'amitié franco-coréenne retrouve son honneur (déclaration du bureau national de l'AAFC)

Le 29 novembre 2018, Benoît Quennedey, président de l'Association d'amitié franco-coréenne, était mis en examen pour « recueil, livraison d'informations à une puissance étrangère » et « intelligence avec une puissance étrangère », suite à un rapport de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Trois ans et demi plus tard, le 29 avril 2022, les juges d'instruction chargés de l'enquête ont rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de Benoît Quennedey, suivant ainsi les réquisitions du parquet, mettant fin à une affaire qui n'a que trop duré et doit alerter chaque citoyen sur l'état des libertés en France.

Tous ceux qui ont travaillé avec Benoît Quennedey, notamment au sein de l'Association d'amitié franco-coréenne, savent à quel point les accusations portées contre lui étaient ridicules. Loin d'être un « traître », il est un citoyen qui a choisi de servir son pays, à la fois dans sa vie professionnelle et associative. Car agir pour que la France, puissance d'équilibre, renoue avec ses meilleures traditions diplomatiques (reconnaître des États, et non des régimes politiques, par exemple) c'est aussi la servir, et Benoît Quennedey, avec tous les membres de l'Association d'amitié franco-coréenne, refuse la marginalisation de son pays parmi les acteurs pouvant exercer une influence positive dans la résolution de la crise coréenne.

L'histoire de l'« affaire Quennedey » reste à écrire et elle pourrait servir de leçon.

On regrettera, pour s'en inquiéter, « *la légèreté du renseignement français, qui a perdu ici toute crédibilité* », comme l'a souligné son avocat. Pour ce dernier, « *cette affaire est un fiasco qui a détruit la vie d'un homme pendant près de quatre ans sur la base des fantasmes de la DGSI. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'extrême imprécision du rapport initial transmis à la justice : à aucun moment nous n'avons su ce qui justifiait les accusations de la DGSI, rien non plus sur l'origine de ces affirmations péremptoires et fausses.* » Chaque citoyen doit donc être conscient qu'il peut être soumis à l'arbitraire si ses centres d'intérêt, pourtant parfaitement honorables, ne plaisent pas ou échappent à une certaine doxa.

On regrettera aussi l'attitude de médias qu'on peut légitimement qualifier de complices. Si la presse écrite a plutôt bien fait son travail, il en va différemment dans les médias audio-visuels qui gardent, sur l'issue de cette affaire, un silence qu'on espère gêné. C'est pourtant l'émission d'une grande chaîne de télévision française qui a, en premier, jeté en pâture le nom et la photo de Benoît Quennedey, sans la moindre précaution, le 26 novembre 2018, alors qu'il venait d'être arrêté et mis au secret dans les locaux de la DGSI. Pourquoi un tel empressement à l'époque ? Pourquoi un tel silence aujourd'hui ?

En attendant les réponses à ces questions - et à d'autres -, Benoît Quennedey a été réintégré dans ses fonctions d'administrateur du Sénat et peut reprendre toutes ses activités au sein de l'Association d'amitié franco-coréenne, dont il n'a jamais cessé d'être le président bien qu'empêché. Tous les membres de l'AAFC s'en réjouissent.

Manifestation à Paris pour la paix en Corée

Le 19 août 2022, un rassemblement pour la paix en Corée s'est tenu à Paris, place du Trocadéro, suscitant l'intérêt du public pour un conflit qui n'a jamais pris fin depuis l'armistice du 27 juillet 1953. Cette manifestation a été organisée à la veille de nouveaux exercices militaires américano-sud-coréens. Plus que jamais, l'Association d'amitié franco-coréenne réaffirme sa position de principe pour la paix et le dialogue, ainsi que pour la levée des sanctions qui frappent les populations nord-coréennes.

À partir du 22 août 2022 les forces militaires américaines et sud-coréennes ont conduit des manœuvres militaires de grande ampleur intitulées « Bouclier de la liberté Ulchi », dans et autour de la péninsule coréenne. Elles ont combiné les moyens de toutes les armes – notamment le recours à des bombardiers F35 – et des actions cyber, la guerre cybernétique représentant aujourd'hui l'une des menaces majeures qui pèse sur la sécurité mondiale en l'absence de toute régulation par le droit international public.

Ces exercices de guerre constituent le plus vaste déploiement de forces militaires en dehors d'un conflit armé. Ils avaient été interrompus en 2019 par le

président de la République de Corée (Corée du Sud) Moon Jae-in, en vue de favoriser le dialogue et les échanges inter-coréens. Leur reprise dans un contexte marqué par une escalade des tensions, en Asie du Nord-Est et dans le monde, constitue le pire signal pour toutes celles et tous ceux qui sont épris de paix.

Les manœuvres militaires menées conjointement par les soldats américains et sud-coréens sont régulièrement dénoncées par la République populaire démocratique de Corée comme la répétition d'une invasion de la péninsule coréenne. Elles font courir un grave risque de montée des tensions, justifiant la poursuite par la Corée du Nord de son programme nucléaire et balistique. Elles interviennent cette année après des exercices militaires conduits par la Chine autour de Taïwan, signalant une dangereuse montée des tensions dans la zone Asie-Pacifique, la plus militarisée au monde.

La montée des tensions n'est pas une fatalité : il est urgent de renouer le dialogue en Asie du Nord-Est, en mettant fin à l'escalade militaire et en opérant une levée des sanctions qui frappent durement les populations nord-coréennes : c'est la seule voie crédible vers la paix et la dénucléarisation de l'ensemble de la péninsule coréenne.

Le dialogue, engagé fermement à la suite des déclarations conjointes Nord-Sud du 15 juin 2000 et du 4 octobre 2007, permettra aux Coréens – à tous les Coréens, du Nord, du Sud et de la diaspora – de redevenir maîtres de leur destin, en vue de la réunification de leur patrie.

Toute l'initiative du rassemblement du 19 août 2022 place du Trocadéro, à Paris, en revient au cri du cœur de Mme Kim, Coréenne mariée à un Français. Elle avait préparé lors de son précédent et récent voyage en Corée une série de panneaux légers dont les sérigraphies sont, à la coréenne, propres et claires aussi bien pour les textes que pour les couleurs. Était notamment présent à ses côtés notre ami Olivier, dont le timbre de stentor est impressionnant.



Photo : Dominique de Miscault

L'AAFC rejoint le Collectif national des marches pour la Paix

Après délibération en ce sens de son bureau national, l'Association d'amitié franco-coréenne a

rejoint le Collectif national des marches pour la paix, coordonné par le Mouvement de la paix. Elle a appelé à participer aux marches pour la paix le 21 septembre 2022, en ayant également décidé d'apporter un soutien financier aux manifestations qui seront alors organisées par le Collectif national.

Constamment engagée pour la paix dans la péninsule coréenne depuis sa fondation en 1969, l'AAFC a été de tous les combats pour que plus jamais la guerre ne s'abatte sur la péninsule coréenne. En relation continue avec le Mouvement de la paix, elle a souligné l'urgence d'un traité de paix dans Planète paix, le mensuel de l'organisation pacifiste, et soutenu le combat des objecteurs de conscience sud-coréens. C'est donc fort logiquement qu'elle a décidé de poursuivre sa lutte pour la paix en Corée dans un cadre plus large, en rejoignant le Collectif national des marches pour la paix.

Par ailleurs, plusieurs responsables de l'AAFC sont aussi fortement engagés sur le terrain des luttes pacifistes, à l'instar de Bernard Hugo, vice-président de l'AAFC, président de l'Institut de documentation et de recherches sur la paix, disparu en mars 2021.

Ayant signé et fait signer la pétition de l'organisation civique sud-coréenne SPARK pour un traité de paix en Corée, s'étant associée aux initiatives internationales relatives à la Corée, l'AAFC a aussi soutenu toutes les initiatives pour la paix en Corée en France (y compris en région) - par exemple du député Jean-Jacques Candelier, des églises bouddhistes, ou encore récemment le 19 août 2022 pour protester contre la reprise des manœuvres militaires de grande ampleur entre les États-Unis et la République de Corée (Corée du Sud) au large de la péninsule coréenne.

Alors que la guerre fait à nouveau rage à l'est de l'Europe, la confrontation n'est pas une fatalité pour régler les différends internationaux : tous ensemble, nous devons continuer à agir pour qu'advienne une ère de paix et de solidarité entre les peuples, en Corée et dans le monde - faisant de l'amitié le ferment de nouvelles relations fraternelles entre les hommes et entre les nations.

Assemblée générale 2022 de l'AAFC : cap sur de nouvelles coopérations, pour la paix, l'amitié et la solidarité

Le 22 octobre 2022, l'Association d'amitié franco-coréenne a tenu son assemblée générale annuelle à Paris VII^e. Faisant le point sur le bilan de l'année 2021 et du premier semestre de l'année 2022, l'AAFC a fixé les perspectives d'action pour l'année à venir en réaffirmant son engagement pour construire de nouvelles coopérations entre la France et l'ensemble de la Corée, dans la continuité de l'action qu'elle mène depuis plus de quarante ans pour favoriser la paix, la solidarité et l'amitié franco-coréenne.

Dans le rapport d'activité et d'orientation, l'accent a été mis sur l'actualité du combat pour la paix dans le

monde : la résurgence de la guerre à l'est du continent européen a engendré une nouvelle course aux armements qui se fait particulièrement ressentir dans la région Asie-Pacifique, la plus militarisée au monde. La guerre de Corée s'étant achevée par un armistice et non un traité de paix, la péninsule coréenne reste l'une des régions de la planète où le risque que les tensions dégénèrent en un conflit ouvert est parmi les plus élevés. S'appuyant sur un réseau de comités locaux ainsi que de comités thématiques, l'AAFC entend ainsi renforcer l'action qu'elle mène pour la paix en Corée, en liaison avec les organisations pacifistes et toutes celles et tous ceux qui refusent la marche à la guerre. En particulier, l'AAFC s'oppose aux sanctions qui frappent d'abord – sinon exclusivement – les populations civiles.

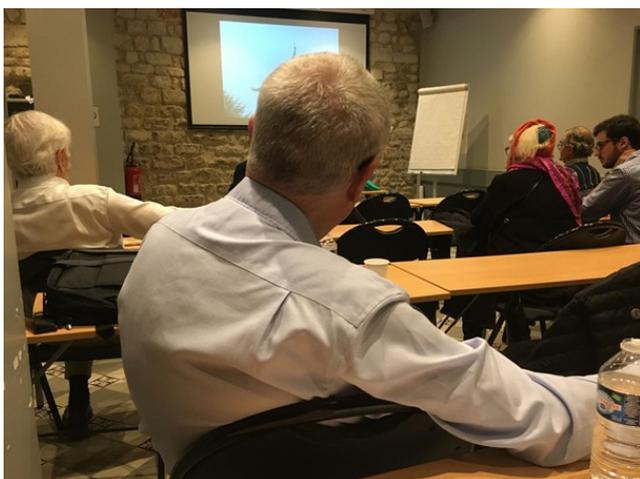


Photo : AAFC

La situation dans la péninsule coréenne a aussi conduit l'AAFC à interroger, une nouvelle fois, les candidats à l'élection présidentielle – notamment sur le fait que la France reste le seul pays de l'Union européenne, avec l'Estonie, à ne pas avoir établi de relations diplomatiques complètes avec la République populaire démocratique de Corée. Cette situation ne favorise pas les échanges et la coopération, et c'est en définitive à une ONG telle que l'AAFC qu'incombe de développer des relations de solidarité dans tous les domaines, et tout d'abord au plan culturel. À cet égard, le succès de la manifestation culturelle organisée le 18 mars 2022, autour d'une projection-débat d'un film nord-coréen, en présence de Patrick Maurus, ancien conseiller culturel de l'ambassade de France en République de Corée, témoigne d'une attente de l'opinion publique pour connaître la société et la culture coréennes dans toute leur diversité. Il a été décidé de mettre en place une équipe dédiée à l'organisation de manifestations pour organiser encore davantage d'événements culturels. La connaissance de la Corée a également été au cœur des activités d'information qu'a poursuivies l'AAFC, tant via ses sites Internet que sa page Facebook (qui compte plus de 1 300 membres), que par la permanence hebdomadaire organisée à la Maison de la vie associative du XVI^e arrondissement de Paris et la tenue régulière, y compris par visio-conférence, des réunions de bureau de l'association.

Le rapport financier a mis en exergue que la situation de l'AAFC était saine : fin 2021, son actif s'élevait à plus de 12 000 euros, en augmentation de plus de 7 % sur un an. Le produit des adhésions, après un repli en 2020 dans le contexte de la pandémie liée au Covid-19, a progressé de 44 % en 2021 – tout en restant inférieur au niveau atteint en 2019.

Après un débat ayant porté notamment sur les moyens les plus appropriés pour favoriser la paix en Corée et dans le monde, le rapport d'activité et d'orientation et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Puis les instances nationales (comité national et bureau national) ont été renouvelées, dans le sens d'un rajeunissement et d'une féminisation accrue.

À l'issue de leurs travaux, les participants ont accueilli Son Excellence Pak Yong-su, délégué général de la RPD de Corée en France, ambassadeur auprès de l'UNESCO, et ses collaborateurs. Les débats se sont poursuivis autour de la projection d'un film nord-coréen retraçant le succès de la lutte menée par la RPDC contre la pandémie de Covid-19, ainsi qu'un buffet franco-coréen. Rendez-vous a été donné pour écrire de nouvelles pages dans l'histoire des relations franco-coréennes, faites également d'échanges entre des femmes et des hommes soucieux de favoriser la compréhension mutuelle comme la base la plus sûre pour construire un monde de paix, de fraternité et de solidarité.

Instances nationales de l'AAFC élues lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2022 :

Présidence d'honneur

A. AUBRY, ancien sénateur des Hauts-de-Seine, ancien maire d'Antony, président fondateur du Comité français d'action et de soutien pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée (COFRECO)

R. CHARVIN, professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, doyen honoraire de la Faculté de droit et de sciences économiques, ancien conseiller général

G. DUPRE, ingénieur retraité, ancien membre du directoire du CNRS, ancien secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de la Recherche-CGT, ancien conseiller municipal, secrétaire général du Comité international de liaison pour la paix et la réunification de la Corée (CILRECO)

Bureau national

Président : B. QUENNEDEY, enseignant

Secrétaire général : P. KUENTZMANN, fonctionnaire

Secrétaire général adjoint : J. MALFROY, analyste financier

Trésorier : F. LAVARDIN, cadre

Autres membres du bureau national : G. BACHOFFER, retraité EDF, syndicaliste ; O. BOUCHARD, bibliothécaire, V. CHATELON, auto-entrepreneur, B. CHATREAU, professeur retraité, ancien conseiller municipal, D. DE MISCAULT, artiste, H. DE SOUSA, étudiant, B. FERRAND, professeur émérite des universités, ancien conseiller régional et conseiller municipal, J-H. LAVOREL-KIM, J. LUCCA,

puéricultrice retraitée, militante syndicale, ancienne conseillère municipale, D. LEY-NGARDIGAL, professeur, président du Comité Bretagne de l'AAFC.

Comité national

A. AUBRY - G. BACHOFFER - F. BARDON, présidente du Comité Bourgogne-Franche-Comté de l'AAFC - M. BAYET, présidente du Comité Normandie de l'AAFC - O. BOUCHARD - L. BOUSSEL, employée territoriale retraitée, militante syndicale, présidente du Comité Nouvelle-Aquitaine - P. BRUNOT, avocat à la Cour, ancien maire adjoint de Bordeaux - P. CANDEVA, ingénieur - R. CHARVIN - V. CHATELON - B. CHATREAU - D. DE MISCAULT - H. DE SOUSA - D. DIONISI, cadre commercial retraité - M. DUNLOP, présidente du Comité Espéranto de l'AAFC - G. DUPRE - B. FERRAND - A. GAZE, sapeur-pompier, syndicaliste, président du Comité Languedoc-Roussillon de l'AAFC - G. GREGORY, réalisateur - N. KESLER, écrivain-biographe - P. KUENTZMANN - F. LAVARDIN - J.-H. LAVOREL-KIM - J. LE MEUR - D. LEY-NGARDIGAL - J. LUCCA - J. MALFROY - H. MATHIEU, fonctionnaire territorial, syndicaliste - J.-P. METHION, cadre de Banque retraité, militant associatif, ancien conseiller municipal - P.-O. POYARD, enseignant, président du Comité Grand Est de l'AAFC - B. QUENNEDEY - L. RAMIREZ, journaliste, président du Comité Jeunes-étudiants de l'AAFC - D. ROUGERIE, directeur de publication, ancien maire adjoint de Lille, président du Comité Hauts-de-France de l'AAFC - P. SABBAH, agent de l'État, instructeur Taekwon-Do

En Corée

La Corée lourdement frappée par des inondations exceptionnelles

Du 8 au 11 août 2022 des pluies d'une ampleur exceptionnelle ont frappé la péninsule coréenne, et tout particulièrement la région de Séoul et le centre du pays. Des images spectaculaires - montrant les rues devenues des fleuves - ont traduit des dégâts matériels considérables, et aussi - et surtout - des pertes humaines. La Corée du Sud a déploré plusieurs dizaines de morts. L'Association d'amitié franco-coréenne présente ses condoléances aux familles des victimes.

Si la période estivale, chaude et humide, est traditionnellement propice à des pluies torrentielles dans la péninsule coréenne, l'ampleur des catastrophes humaines et matérielles en août 2022 traduit l'impact du réchauffement climatique sur la Corée - le bilan étant encore plus lourd que celui de l'année 2011.

Dans l'arrondissement de Dongjak au sud de Séoul, un record de 381,5 mm de pluie a été enregistré le 8 août, dépassant le niveau déjà exceptionnel de 354,7 mm enregistré en 1920. Les données ainsi recueillies sont sans équivalent depuis la mise en place d'un

système météorologique moderne dans la péninsule en 1907, il y a 115 ans.



Le fleuve Han qui traverse Séoul, le 10 août 2022

Dans le nord, le quotidien *Rodong Sinmun* du Parti du travail de Corée a qualifié la situation de « désastreuse ». Le fleuve Taedong, qui traverse Pyongyang, a débordé. Alors que la situation alimentaire est déjà critique, la priorité a été donnée à la préservation des terres agricoles, un délestage ayant été opéré au niveau du barrage éclusé de la mer de l'Ouest, près de Nampo.

Les inondations des routes, des maisons et des véhicules ont entraîné le déplacement de populations - alors que la mort d'une fillette et de sa mère, tuées dans leur logement semi-enterré a constitué l'un des éléments les plus poignants du drame qui a touché les Coréens.

Au sud, les systèmes de drainage et d'évacuation des eaux ont été modernisés depuis les inondations de 2011. Mais dans la course contre la montre engagée entre l'homme et la nature face à une des conséquences du réchauffement climatique, il importe d'agir sur les causes des inondations. L'enjeu dépasse les frontières de la Corée.

Sources : *Le Monde*, Wikipédia

Catastrophe d'Itaewon : la Corée secourt ses blessés et pleure ses morts

Le 29 octobre 2022, une bousculade meurtrière dans les rues d'Itaewon, à Séoul, est survenue en début de soirée, à 22h15, lors de la célébration d'Halloween. Un bilan de la catastrophe a fait état de 157 morts. La Corée est sous le choc du pire drame collectif du pays depuis le naufrage du ferry Sewol, en 2014. L'Association d'amitié franco-coréenne présente ses condoléances aux victimes, majoritairement des adolescents et de jeunes adultes, à leurs familles et à leurs proches.

C'était la première célébration d'Halloween sans masque depuis la fin de la pandémie de Covid-19. Dans le quartier branché et cosmopolite de la capitale sud-coréenne, la fête a tourné au drame : les victimes se sont retrouvées coincées et écrasées dans une ruelle en pente d'une largeur de 4 mètres, à proximité

de la sortie 2 de la station de métro Itaewon et de l'hôtel Hamilton.

Des rumeurs font état de la présence supposée d'une célébrité non identifiée dans un bar comme pouvant être à l'origine du mouvement de foule. Un mouvement sismique se serait également produit. L'enquête est en cours sur les causes de la tragédie.

Quelque 850 pompiers sont intervenus rapidement. Une heure et demie après les faits 83 ambulances étaient sur le site.

Un mouvement de solidarité pour l'assistance aux victimes s'est enclenché : les commerces adjacents ont ouvert leurs portes et accueilli les victimes, des festivaliers costumés ont prodigué les gestes de premier secours et l'hôpital universitaire de Soonchunhyang, à proximité, a privilégié l'accueil des victimes.

L'identification des victimes a montré que la jeunesse coréenne a payé le plus lourd tribut. Un bilan provisoire a fait état de 157 morts (dont près de deux tiers de femmes), parmi lesquels un Français.

Un deuil national a été décrété jusqu'au 5 novembre à minuit. Les fonctionnaires ont porté un ruban noir en signe de condoléances. Le maire de Séoul Oh Se-hoon, qui était en visite en Europe, est revenu d'urgence en Corée.

Alors que des images et des vidéos poignantes du drame ont circulé sur les réseaux sociaux, montrant des dizaines de corps alignés au sol, les autorités sud-coréennes ont annoncé qu'elles pourraient donner lieu à des poursuites - tout comme la diffusion de fausses informations. Ont afflué des messages de solidarité du monde entier, et d'abord sur les sites Internet des communautés des fans de K-pop, apparus à la pointe de la couverture des événements, comme K-Sélection, dont les contributeurs sont en partie coréanophones.

Des manifestations ont eu lieu dans toute la Corée du Sud le 5 novembre 2022 pour mettre en cause la réponse jugée insuffisante des autorités. Les manifestants ont fait le parallèle avec les défaillances dans la gestion en 2014 du naufrage du ferry *Sewol*, appelant à la démission du président conservateur Yoon Seok-yeol.

À l'appel de plusieurs groupes d'organiseurs, les veillées aux chandelles ont réuni au moins des dizaines de milliers de Coréens. Vêtus de noir et arborant des chrysanthèmes, symboles du deuil, ils ont exprimé leur colère. Au micro de la BBC, Kang Jee-joo, une étudiante de 22 ans, a déclaré : « *J'ai d'abord ressenti de la tristesse. Mais maintenant je suis en colère. Je suis ici parce qu'on aurait pu empêcher cet incident. Ces personnes avaient presque mon âge.* »

Si les autorités ont reconnu ne pas avoir déployé suffisamment de forces de l'ordre sur le lieu du drame pour prévenir la catastrophe, leurs excuses - à l'instar de celles du ministre de l'intérieur - ne satisfont pas l'opinion publique qui estime que les autorités cherchent à se décharger de leurs responsabilités. Entre 18h34 et 22h11, soit jusqu'à près de quatre heures avant l'heure du drame, le numéro d'urgence 112 aurait reçu au moins 11 appels sur le risque qu'un

mouvement de foule ne prenne un tour dramatique. Ces mises en garde n'ont manifestement pas été entendues. Il n'y avait que 137 membres des forces de l'ordre présents lors de la catastrophe, dont la plupart étaient en civil (seuls 58 policiers étaient revêtus de leur uniforme). La préoccupation principale de la police semblait alors de lutte contre la consommation de cannabis.

Alors que la sécurité publique fait partie des missions régaliennes d'un État, ce manque de réactivité est d'autant plus imputé au chef de l'État qu'il est un ancien procureur. Les participants ont appelé à la démission du chef de l'État, dont la popularité est exceptionnellement basse six mois après son entrée en fonctions le 10 mai 2022.

Trois partis de l'opposition (Parti démocrate, Parti de la justice et Parti du revenu de base) - qui est majoritaire au Parlement - ont demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire, à laquelle s'oppose la formation du chef de l'État, le Parti du pouvoir au peuple. Les parlementaires d'opposition à l'origine de cette initiative estiment nécessaire d'évaluer de manière indépendante les mesures de prévention du drame puis l'intervention des forces de l'ordre, critiquant ce qu'ils appellent une « *auto-enquête* ».

Sources : BBC, K-Sélection, *Hankyoreh*, TF1 Info, Yonhap

Relations inter-coréennes

Il y a 50 ans : la signature du communiqué conjoint Nord-Sud

Le 4 juillet 1972, il y a cinquante ans, la signature du communiqué conjoint Nord-Sud marquait une étape fondamentale pour le dialogue inter-coréen. En effet, si ces premiers échanges Nord-Sud allaient finalement s'interrompre dès 1973 dans un contexte de durcissement politique au Sud et malgré plusieurs rencontres de haut niveau, notamment le 3 novembre 1972 lorsque le Président Kim Il-sung accueille Lee Hurak, directeur de la KCIA et, à ce titre, chargé des négociations pour la partie sud-coréenne.

La déclaration du 4 juillet 1972 a posé trois principes fondamentaux sur le chemin de la réunification de la Corée :

- l'indépendance, c'est-à-dire le refus de toute ingérence étrangère (y compris des organisations internationales) dans le processus de réunification, lequel doit être réalisé par les Coréens eux-mêmes ;
- la paix, en excluant tout recours à la force, moins de vingt ans après la fin des combats de la guerre de Corée ayant causé des millions de morts ;
- la grande union nationale, à savoir la volonté de dépasser les différences « *d'idéologie, d'idéal et de régime* » pour parvenir à la réunification.



Rencontre entre le Président Kim Il-sung et le directeur de la KCIA Lee Hurak le 3 novembre 1972

Pour comprendre la portée du communiqué conjoint du 4 juillet 1972, nous reproduisons ci-après, traduit de l'anglais, l'extrait d'un télégramme diplomatique bulgare du 16 août 1972, sur les réactions internationales au communiqué du 4 juillet 1972.

« Les changements qui sont intervenus dans les relations entre le Nord et le Sud ont aussi suscité des réactions dans l'opinion publique mondiale.

La presse des Etats frères socialiste a reflété l'accord et les conférences de presse qu'ont organisées Pak Seongcheol and Lee Hurak à Pyongyang et à Seoul dans des annonces de grande ampleur, sans prendre de position propre sur l'accord.

Les dirigeants roumains ont adressé un télégramme à Kim Il Sung et Choe Yonggeon, dans lequel ils expriment leur plein soutien à l'accord. George Marshe a également adressé un télégramme à Kim Il Sung.

La réaction de la Chine a été la plus forte là où la presse, conjointement et avec des informations détaillées, a publié de nombreux documents spécifiques — des articles et des commentaires soutenant l'accord. Le communiqué conjoint a été accueilli avec une certaine réserve et retenue par les représentants des ambassades de la RDA et de la République démocratique du Vietnam. Les camarades allemands et vietnamiens y voient des éléments contraires aux principes des politiques qu'ils soutiennent en ce qui concerne leurs relations avec la RFA et le Sud Vietnam.

La réaction des pays capitalistes est également variée. Les gouvernements des États-Unis, d'Angleterre et d'autres pays occidentaux ont bien accueilli l'accord et réaffirmé leur soutien au gouvernement sud-coréen.

Le gouvernement japonais a réagi d'une manière plus réservée. »

Source : Centre Woodrow Wilson

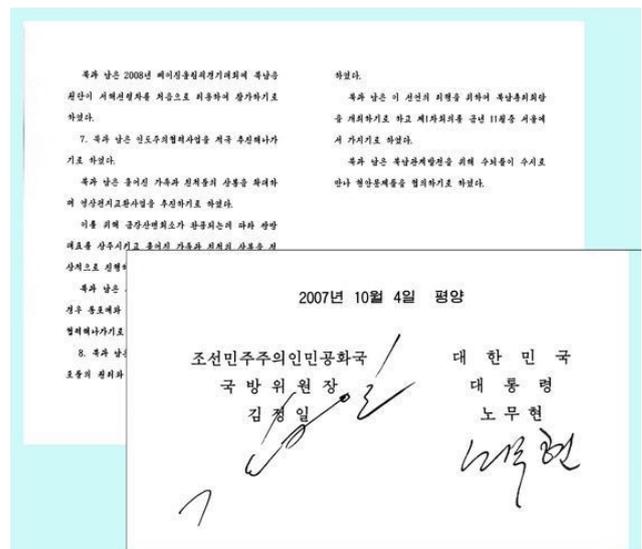
Triste anniversaire pour la déclaration inter-coréenne du 4 octobre 2007

Il y a 15 ans, le 4 octobre 2007, la deuxième rencontre Nord-Sud au plus haut niveau conduisait à l'adoption d'une Déclaration pour le développement des rapports Nord-Sud, la paix et

la prospérité. Pourtant, aujourd'hui, les rapports inter-coréens ont été pratiquement réduits à néant. Pis, une nouvelle phase d'escalade militaire est en cours - marquée par le survol du Japon par un missile nord-coréen le 4 octobre 2022, ce qui était une première depuis 2017. Dans ce contexte lourd de menaces de guerre, l'Association d'amitié franco-coréenne réaffirme plus que jamais son engagement pour la paix en Corée et dans le monde.

Dans la matinée du 4 octobre 2022, un missile nord-coréen - identifié par l'armée sud-coréenne comme étant un missile balistique de portée intermédiaire - a survolé le Japon. Il s'agissait d'une réponse à des exercices militaires anti-sous-marins menés le 30 septembre 2022 par les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon - les premiers depuis 2017.

Dans un contexte diplomatique profondément dégradé, des manœuvres militaires américano-sud-coréennes de grande ampleur avaient été menées fin septembre. Ces exercices militaires avaient conduit la Corée du Nord à réagir en lançant six missiles balistiques de courte portée en mer de l'Est (mer du Japon), entre le 25 et le 29 septembre.



La déclaration signée par les dirigeants des Corée du Nord et du Sud, Kim Jong-il et Roh Moo-hyun, le 4 octobre 2007

Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, a dénoncé ce qui est « clairement une escalade ».

L'escalade militaire n'est malheureusement pas la première autour de la péninsule coréenne - l'été et l'automne 2017 ayant marqué un précédent point paroxysmique dans la montée des tensions. Mais il n'y a pas de fatalité à la crise : c'est ce qu'avait affirmé l'Association d'amitié franco-coréenne lors d'une marche pour la paix organisée le 24 septembre à Paris, lors de laquelle Yves-Jean Gallas, du Mouvement de la paix, avait pris la parole, aux côtés de représentants de l'AAFC et des organisateurs coréens.

Tous avaient alors réaffirmé leur refus des exercices de guerre américano-sud-coréens - point de départ de

l'actuelle montée des tensions - et appelé à renouer le dialogue pour résoudre les conflits latents.



Manifestation pour la paix, place du Trocadéro à Paris, le 24 septembre 2022

Alors que la paix en Corée constitue l'une des plus brûlantes questions de l'actualité dans la péninsule, l'AAFC s'est engagée plus largement pour la paix dans le monde en rejoignant le Collectif national des marches pour la paix, coordonné par le Mouvement de la paix, et les manifestations organisées partout en France le 21 septembre à l'occasion de la Journée de la paix.

Autre source : *Le Monde*

La Corée et le monde

Vers un axe Moscou-Pékin-Pyongyang ?

Alors que les sanctions internationales de plus en plus lourdes prises contre la RPDC à partir de 2006 ont pu être adoptées grâce au ralliement de la Russie et de la Chine aux propositions des États-Unis et de leurs alliés au Conseil de sécurité des Nations unies, le nouveau contexte international, marqué par les tensions croissantes entre les États-Unis, d'une part, la Russie et la Chine, d'autre part, offre une opportunité pour Pyongyang de renforcer ses échanges avec Moscou et Pékin - alors que la RPDC a annoncé réouvrir ses frontières après avoir déclaré terminée l'épidémie de « fièvre » (interprétée comme une épidémie de Covid-19) - et fermé ses frontières avec la Chine il y a plus de deux ans et demi, en début d'année 2020.

Si le renforcement des relations bilatérales de la RPDC avec la Russie et la Chine s'était traduit, en 2019, par des rencontres au sommet (à Vladivostok entre les présidents Kim Jong-un et Vladimir Poutine en avril 2019, à Pyongyang entre les présidents Kim Jong-un et Xi Jinping en juin 2019), la fermeture des frontières dans le contexte international de la lutte de pandémie de Covid-19 avait mis fin à ces échanges au plus haut niveau quelques mois plus tard. Durement touchée par les sanctions internationales, l'économie

nord-coréenne avait nettement reculé, selon les estimations occidentales - en l'absence de statistiques officielles publiées par la RPDC.

La possibilité d'un axe Moscou-Pékin-Pyongyang apparaît dans les analyses partagées de ces trois puissances contre l'hégémonie américaine, nonobstant la position de la Chine qui, sur la guerre en Ukraine, modère son ton pour préserver ses relations économiques avec les puissances occidentales.



Rencontre à Vladivostok, le 25 avril 2019, entre Kim Jong-un, président de la Commission des affaires d'État de la RPDC de Corée, et Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

Entre la Russie et la RPDC de Corée, le fait le plus notable est la reconnaissance par Pyongyang des républiques de Donetsk et de Lougansk le 13 juillet 2022. La RPDC de Corée est également apparue prête à participer à la reconstruction économique de ces zones en guerre, par l'envoi de travailleurs - ce qui s'inscrirait dans le prolongement d'une pratique ancienne de la Corée du Nord (et naguère de la Corée du Sud) jusqu'aux récentes sanctions internationales l'interdisant à Pyongyang. De fait, les sanctions ne seraient alors plus appliquées par la Russie - du moins, sur ce point.

À l'occasion de l'anniversaire de la libération de la Corée le 15 août 1945, les courriers échangés au niveau des chefs d'État traduisent la volonté de renforcer les relations bilatérales. Vladimir Poutine a rappelé les combats menés « *entre l'Armée rouge et les patriotes de Corée* » pour la libération de la péninsule de l'occupation japonaise pendant la Seconde guerre mondiale, et exprimé son souhait de renforcer « *la sécurité et la stabilité de la Corée* ». Kim Jong-un lui a répondu en observant qu'un « *front commun* » permettait de contrer « *les menaces et les provocations des forces hostiles* ».

Alors que Pyongyang a critiqué la visite de Nancy Pelosi à Taïwan, et rappelé sa position de principe sur une seule Chine (à l'instar de Moscou), les manœuvres militaires américano-sud-coréennes d'août 2022 (les plus importantes depuis 2018, bien que d'une ampleur non rendue publique) ont été dénoncées non seulement par la RPDC de Corée, mais aussi par la Chine - et par l'ambassadeur russe à Pyongyang. En cas de nouvel essai nucléaire nord-coréen, il semble improbable que Pékin et Moscou accepteraient alors de renforcer les sanctions contre la RPDC de Corée, voire même de se joindre à une

condamnation verbale. Le 26 mai 2022, la Chine et la Russie avaient opposé leur veto à une proposition de résolution, d'origine occidentale, appelant à renforcer les sanctions contre la RPD de Corée après le lancement par cette dernière de plusieurs missiles balistiques. La Chine et la Russie appellent à présent au dialogue avec Pyongyang et à commencer à lever les sanctions. Si les Occidentaux venaient à prendre de nouvelles sanctions contre la RPD, celles-ci n'auraient qu'une portée somme toute réduite - vu la quasi-absence de relations et d'échanges entre eux et la Corée du Nord.

La situation géopolitique actuelle a déjà fait une victime : les relations inter-coréennes, qui s'étaient réchauffées pendant la présidence du démocrate Moon Jae-in en Corée du Sud, sont au plus bas. Le nouveau président conservateur Yoon Seok-yeol, qui avait déjà qualifié la RPD de Corée d'« *ennemi principal* » de la Corée du Sud pendant la campagne électorale en mars 2022, a profité de l'anniversaire de la libération de la Corée, le 15 août 2022, pour formuler une proposition consistant à apporter une aide économique au Nord en contrepartie de sa dénucléarisation. Les observateurs étaient sceptiques sur la réponse de Pyongyang à ce qui apparaissait surtout comme une opération de communication à peu de frais pour apparaître vouloir un dialogue : en effet, le président sud-coréen Lee Myung-bak avait formulé une proposition très proche en 2008, qui avait été rejetée par le Nord. Sans surprise, la RPD de Corée avait répondu quelques jours plus tard que sa sécurité internationale n'était pas négociable - et pas à vendre.

Alors que la France et l'Union européenne se démarquent des États-Unis sur la montée des tensions avec la Chine (notamment, s'agissant de la France, lors de la conclusion de l'alliance militaire AUKUS entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, en septembre 2021), il apparaîtrait utile de promouvoir le dialogue et de prévenir les risques d'escalade et de tensions à la frontière est de la Russie, dans et autour de la péninsule coréenne. Dans le site d'analyse de référence sur la Corée du Nord *38 North*, Jagannath Panda ne dit pas autre chose, en soulignant qu'« *il est impératif d'empêcher une confrontation de type russe en Asie du Nord-est* ». Nous faisons nôtres ces propos raisonnables et de bon sens.

Sources : *38 North*, KCNA, *Le Monde*, Yonhap

« Est-il temps d'accepter la Corée du Nord comme une puissance nucléaire ? »

Sous le titre « Est-il temps d'accepter la Corée du Nord comme une puissance nucléaire ? », la journaliste de CNN Paula Hancocks a donné la parole à plusieurs experts de la Corée du Nord qui ont estimé que la position des États-Unis et de leurs alliés (une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord), qui aussi celle du Conseil de sécurité des Nations unies, ne correspondait plus à la réalité. Dans ce contexte, il conviendrait de reconnaître la RPD de Corée comme une puissance nucléaire et

s'efforcer plutôt de contrôler et de limiter le développement de son programme nucléaire militaire. Cette logique s'inscrirait dans une limitation globale des arsenaux militaires des différents protagonistes, par un accord international. Elle n'a rien de nouveau ni d'exceptionnel - c'est ce qu'avaient négocié les États-Unis et l'URSS pendant la détente, à la fin de la guerre froide - mais a été jusqu'à présent refusée par les États-Unis et leurs alliés vis-à-vis de Pyongyang, tout en acceptant en revanche qu'Israël, l'Inde et le Pakistan soient des puissances nucléaires.

Dans un contexte d'escalade des tensions autour de la Corée, et alors que les sanctions contre le programme nucléaire et balistique nord-coréen n'en ont pas empêché les progrès, la journaliste de CNN a donné la parole à des spécialistes qui appellent à changer de politique.

Selon Jeffrey Lewis, professeur adjoint au Centre James Martin des études de non-prolifération à l'Institut Middlebury d'études des relations internationales à Monterey, il convient de reconnaître au moins implicitement (comme pour l'Inde et Israël) la Corée du Nord en tant que puissance nucléaire : « *Je pense qu'une étape fondamentale que le (président américain Joe Biden) doit franchir est qu'il doit être clair, tant pour lui que pour les États-Unis, que nous n'allons pas conduire la Corée du Nord à désarmer et que nous devons fondamentalement accepter la Corée du Nord comme un État nucléaire. Vous n'avez pas nécessairement besoin de le reconnaître légalement.* »

Selon le Professeur Andreï Lankov, de l'Université Kookmin, la guerre en Ukraine a rappelé que « *les armes nucléaires sont la seule garantie fiable de sécurité* », et que dans ces conditions Pyongyang ne peut pas accepter de discuter de sa dénucléarisation.

Pour le Professeur Cheong Seong-chang, de l'Institut Sejong, les efforts pour empêcher la Corée du Nord de se doter de l'arme nucléaire ont échoué, et continuer de rechercher la dénucléarisation de la Corée du Nord revient à « *courir après un miracle* ».

Selon les chercheurs cités par CNN, le gel par Pyongyang de son programme nucléaire, en contrepartie de la levée d'une partie des sanctions, doit ainsi être envisagé - ce qui revient à retourner à la voie des négociations où s'était engagé Donald Trump, mais dans des conditions moins favorables aujourd'hui qu'en 2019.

C'est dans ce contexte qu'un appel à négocier un contrôle des armements et une réduction des risques sécuritaires a été ouvertement exprimé, lors d'une conférence le 27 octobre 2022, par Bonnie Jenkins, sous-secrétaire d'État pour le contrôle des armements : « *S'ils voulaient discuter avec nous... un contrôle des armements peut souvent être une option si vous avez deux parties désireuses de s'asseoir à la table des négociations et de discuter [...] Et il ne s'agit pas seulement de contrôle des armements mais de réduction des risques - tout ce qui conduit à un traité classique de contrôle des armements avec les*

différents aspects de ce contrôle que nous devons avoir avec eux. Nous avons dit très clairement à la RPDC [...] que nous sommes prêts à discuter avec eux - nous n'avons pas de conditions préalables. »

Ces déclarations ont soulevé une levée de boucliers de plusieurs acteurs - à commencer par le département d'État américain, dont le porte-parole a déclaré qu'il n'y avait aucun changement dans la position de l'administration américaine sur la dénucléarisation de la RPDC.

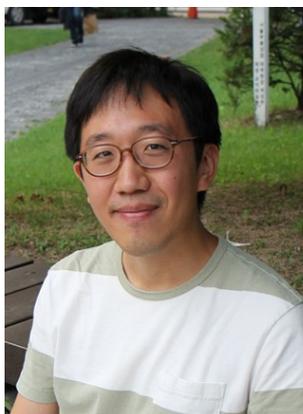
Mais dans un contexte où de plus en plus d'experts soulignent l'impasse des sanctions, n'est-il pas temps de réellement envisager de changer de politique ? Car ce qui est en jeu est aussi la paix dans la région la plus fortement militarisée au monde : la dangereuse escalade à laquelle nous assistons ne peut que nous inciter à ne pas balayer d'un revers de main toute proposition réaliste pour empêcher qu'un nouveau conflit meurtrier endeuille l'Asie du nord-est et, au-delà, n'ait des répercussions sur la planète tout entière.

Source : CNN

Sciences et culture

Le Coréen américain June Huh a reçu la médaille Fields

Attribuée tous les quatre ans, la médaille Fields est la plus prestigieuse récompense en mathématiques, décernée par l'Union mathématique internationale à des lauréats âgés de moins de 40 ans. En 2022, les récipiendaires ont été, par ordre alphabétique, le Français Hugo Duminil-Copin, l'Américain (d'origine coréenne) June Huh, le Britannique James Maynard et l'Ukrainienne Maryna Viazovska. L'AAFC revient sur le parcours exceptionnel du premier Coréen titulaire de la médaille Fields en donnant un aperçu de ses travaux.



June Huh est né en 1983 à Stanford, en Californie, de parents sud-coréens qui poursuivaient leurs études aux États-Unis - lui en statistique, elle en littérature russe. Après avoir un temps renoncé à approfondir les mathématiques après avoir échoué à un test dans cette discipline à l'école primaire, il a assisté à une conférence de Heisuke Hironaka qui le convainc de s'engager dans

un doctorat, soutenu en 2014. De fait, si l'on excepte les trois années où il a été l'élève de Hironaka, il est largement autodidacte - ce qui n'en rend son parcours que plus extraordinaire.

Professeur à l'université de Princeton, professeur émérite à Institut coréen pour les études avancées (KIAS), June Huh s'est spécialisé dans le domaine des applications de combinatoire en géométrie algébrique et en géométrie combinatoire, ayant notamment prouvé avec Karim Adiprasito et Eric Katz une généralisation de la conjecture de Read sur les matroïdes.

Un article de Philippe Pajot dans *Sciences et avenir* nous explique ce concept de matroïde : « *Le matroïde est l'objet abstrait privilégié de ses travaux. Il en existe deux types : les matroïdes réalisables et les matroïdes généralisés.* "Pour comprendre un peu ce qu'est un matroïde, on peut prendre des points dans l'espace, et on ne retient pas leurs positions, uniquement leurs 'relations d'incidence' : savoir si trois points sont alignés, si les points sont dans le même plan, etc. Autrement dit, seules les conditions géométriques sont importantes", explique Antoine Chambert-Loir. *Ça c'est pour les matroïdes réalisables, mais on peut construire des matroïdes associés à des graphes, des matroïdes qui ne sont pas avec des points dans l'espace réel.* »

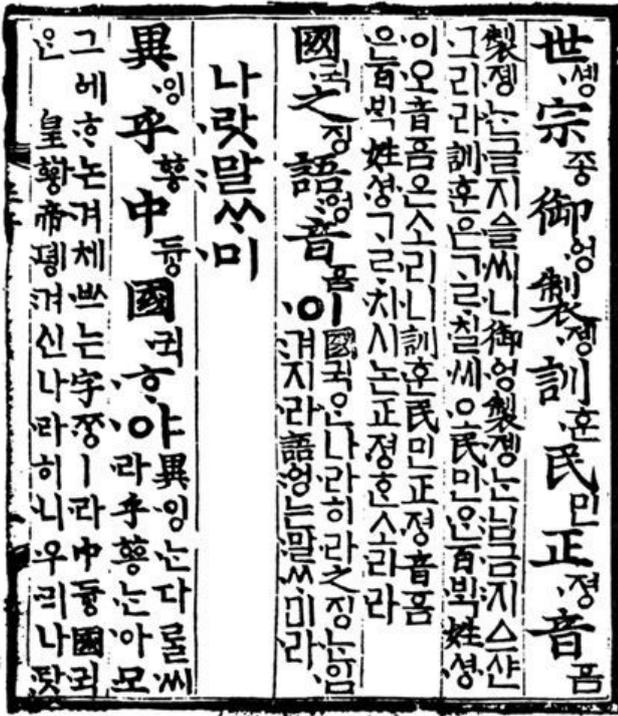
June Huh nous explique l'importance de la notion pour notre approche des mathématiques : « *Les intuitions mathématiques se sont développées au cours de l'évolution en raison des organes sensoriels que nous possédons (vision pour la géométrie par exemple). Et il y a plusieurs choses différentes qui ont conduit à l'élaboration des différentes disciplines mathématiques. Mais je pense qu'il est tout à fait raisonnable de supposer que si nous avions eu d'autres types de sens ou si nous avions été exposés à d'autres types d'environnement au cours de notre évolution, nous aurions eu des sous-disciplines mathématiques très différentes.* »

Ce champ d'études apparaît particulièrement prometteur en mathématiques fondamentales.

Sources : *Sciences et avenir*, Yonhap

Le jour de l'alphabet coréen

Tous les Coréens célèbrent la fondation de l'alphabet qui leur est propre, appelé *hangeul* au sud de la péninsule et *chosongeul* au nord et dans la préfecture autonome de Yanbian, en Chine. Cette commémoration a toutefois lieu à des dates différentes : le 15 janvier en République populaire démocratique de Corée, pour célébrer la création en 1444 du *Hunminjeongeum* (« Les sons corrects pour l'instruction du peuple »), document décrivant la nouvelle écriture coréenne ; le 2 septembre dans la préfecture autonome coréenne de Yanbian, cette célébration ayant commencé en 2014 ; enfin, le 9 octobre, correspondant au jour de promulgation du *Hunminjeongeum* en 1446, en République de Corée, où le jour de l'alphabet coréen est devenu une fête nationale en 1970.



Le Hunminjeongeum

C'est à l'initiative du roi Sejong (1418-1450) qu'a été créé l'alphabet coréen, promulgué en 1446, après trois années de travaux de recherches confiés à des érudits et menés dans la plus grande discrétion, tant les élites nobles et intellectuelles étaient hostiles à abandonner l'écriture chinoise - et ainsi favoriser un changement dans l'ordre social. En effet, l'objectif des promoteurs du nouvel alphabet était de développer un système d'écriture phonétique non seulement plus adapté à la langue coréenne, mais aussi plus facile d'apprentissage alors que la population restait largement illettrée : cet accès élargi à l'éducation aurait ainsi été un ferment d'évolution sociale.

Au regard des conséquences de la création de l'alphabet coréen, le développement de l'alphabet coréen fut ensuite bridé au plus haut niveau de l'État : en 1504, un des successeurs du roi Sejong, Yeonsangun, en interdit l'usage et l'apprentissage. Son emploi subsista néanmoins, essentiellement grâce à sa promotion par les femmes et les catégories sociales les plus défavorisées - jusqu'à ce que le Japon n'en impose l'usage en 1894, pour signifier la rupture avec la culture chinoise traditionnelle. La langue et l'écriture coréennes deviendront ensuite pleinement des marqueurs de l'identité nationale dans la lutte contre la colonisation japonaise, qui aboutit en 1945 au rétablissement de l'indépendance du pays. Le terme *hangeul* (signifiant « grande écriture ») est utilisé pour la première fois en 1912 par le linguiste Ju Si-gyeong, un des pères de la langue coréenne qu'il a contribué à normaliser.

Dans la Corée indépendante après 1945, les caractères chinois (*hanja*) ont progressivement disparu, ne servant plus qu'à distinguer des homophones ou marquer des nuances.

Compte tenu de son caractère logique, l'alphabet coréen - un des rares alphabets suffisamment récents

pour qu'on en connaisse la date de création - est décrit par les Coréens comme hautement scientifique. La célébration du jour de l'alphabet est fériée en Corée du Sud à partir de 1970 - hormis une interruption entre 1990 et 2012, à la demande des employeurs qui estimaient que le trop grand nombre de jours fériés nuisait à la compétitivité de l'économie (et pour compenser que le jour des Nations unies était devenu un jour de vacances en 1991). Mais il est redevenu ensuite un jour férié à compter de 2013, après la campagne menée en ce sens par la Société Hangeul.

Source : Inside Corea

Aperçus coréens

Les moissons dans la province du Sud-Hwanghae, principale région agricole de la RPD de Corée



Photos : www.naenara.com.kp

Une question, une suggestion ?

Écrivez-nous à :

amitiefrancecoree@gmail.com

Adhérer à l'AAFC

La connaissance réciproque, la compréhension mutuelle et l'amitié entre les peuples sont des facteurs essentiels de la solidarité internationale pour la défense de leurs intérêts communs : le progrès, la sécurité collective et la paix dans le monde.

Pour l'amitié et la solidarité entre les peuples français et coréen (du Nord, du Sud et de la Diaspora),

pour le développement des relations équilibrées de la France avec le Nord et le Sud de la Corée dans tous les domaines,

pour une reconnaissance diplomatique de la République populaire démocratique de Corée par la France,

pour une réunification indépendante et pacifique de la Corée,

**adhérez à l'Association d'amitié franco-coréenne,
renouvelez votre adhésion,
faites adhérer vos amis !**

Montant de la cotisation annuelle :

- étudiant, sans emploi, titulaire des minima sociaux : 10 €
- soutien : 20 €
- bienfaiteur : 50 € (comprenant l'envoi du bulletin trimestriel par courrier postal)

La cotisation à l'Association d'amitié franco-coréenne est à adresser par chèque (à l'ordre de l'Association d'amitié franco-coréenne) à :

Association d'amitié franco-coréenne
C/o AAFC Île-de-France
14, avenue René Boylesve
75016 Paris
France

Si vous souhaitez effectuer un virement, merci de nous envoyer un message à :
amitiefrancecoree@gmail.com

Dans tous les cas (paiement par chèque ou virement), merci de recopier ou compléter le talon suivant à retourner à l'adresse ci-dessus.

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Profession :
Adresse postale :	
Adresse électronique :	
Téléphone fixe :	portable :
Je fais un chèque / virement (rayer la mention inutile) de €	
correspondant à mon adhésion à l'AAFC pour l'année 20...	